

Les migrations résidentielles dans le département de la HAUTE-GARONNE (31)

- Des flux d'arrivées intenses en Haute-Garonne
- Sept entrants sur dix arrivent d'une autre région ou de l'étranger
- Un département très attractif pour les jeunes et les cadres
- Les trois quarts des nouveaux arrivants s'installent dans Toulouse Métropole
- Les mobilités résidentielles internes au département : surtout de Toulouse Métropole vers les territoires de projet voisins

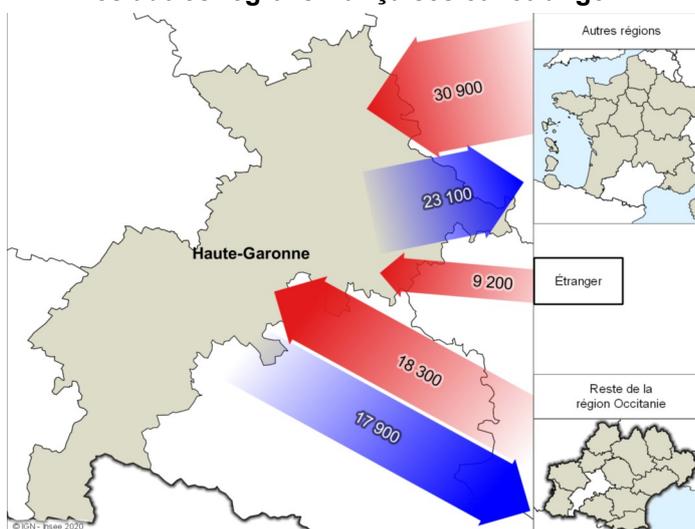
Un solde migratoire très élevé

Durant l'année 2016, 58 400 personnes viennent s'installer en Haute-Garonne, dont 9 200 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 1 333 400 personnes) s'élève à 37 habitants pour 1 000, le 2^e taux le plus élevé de la région, juste derrière la Lozère où la population et les flux sont beaucoup plus faibles.

Dans le même temps, 41 000 habitants quittent le département, soit 31 pour 1 000 (2^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 8 200 personnes. En volume, c'est le plus élevé de la région. Mais rapporté à la population moyenne du département, cela place la Haute-Garonne au 6^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (6,2 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département de la Haute-Garonne, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

Trois entrants sur dix viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 18 300 viennent d'un autre département de la région, principalement le Tarn, puis le Tarn-et-Garonne. Cela représente trois entrants sur dix, une proportion parmi les plus faibles des départements de la région. Un arrivant sur quatre résidait auparavant en Île-de-France ou en Nouvelle-Aquitaine.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants en Haute-Garonne, selon le territoire de provenance		
Occitanie	18 300	31 %
Île-de-France	7 900	14 %
Nouvelle-Aquitaine	7 000	12 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	16 000	27 %
Étranger	9 200	16 %
Ensemble	58 400	100 %

Origine des nouveaux arrivants en provenance d'Occitanie		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants en Haute-Garonne, selon le département de provenance		
Tarn	3 400	19 %
Tarn-et-Garonne	2 600	14 %
Aude	1 900	10 %
Gers	1 800	10 %
Ariège	1 800	10 %
Hérault	1 800	10 %
Autres départements	5 000	27 %
Occitanie	18 300	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Trois nouveaux arrivants sur quatre s'installent sur le territoire de Toulouse Métropole. Les autres résident principalement dans les communautés d'agglomération (CA) du Sicoval, du Muretain Agglo et dans la communauté de communes (CC) Cœur et Coteaux du Comminges et celle de la Save au Touch.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans la Haute-Garonne, selon l'EPCI d'installation		
Toulouse Métropole	43 200	74 %
CA du Sicoval	3 000	5 %
CA Le Muretain Agglo	2 500	4 %
CC Cœur et Coteaux du Comminges	1 400	2 %
CC de la Save au Touch	1 000	2 %
Autres EPCI de Haute-Garonne	7 300	12 %
Ensemble	58 400	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les jeunes et les actifs en emploi

Le département de la Haute-Garonne attire beaucoup de jeunes, étudiants ou non : 53 % des nouveaux arrivants ont entre 18 et 29 ans et 30 % sont étudiants. En raison de la présence de grands pôles universitaires, la part des étudiants parmi les entrants est 1,6 fois plus élevée que dans l'ensemble des départements d'Occitanie.

Par ailleurs, la Haute-Garonne est aussi le département d'Occitanie où les actifs en emploi sont les plus nombreux parmi les arrivants. À l'inverse, seuls 5 % des arrivants se déclarent en retraite.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont très présents parmi les arrivants en activité (32 % contre 24 % dans l'ensemble des départements d'Occitanie).

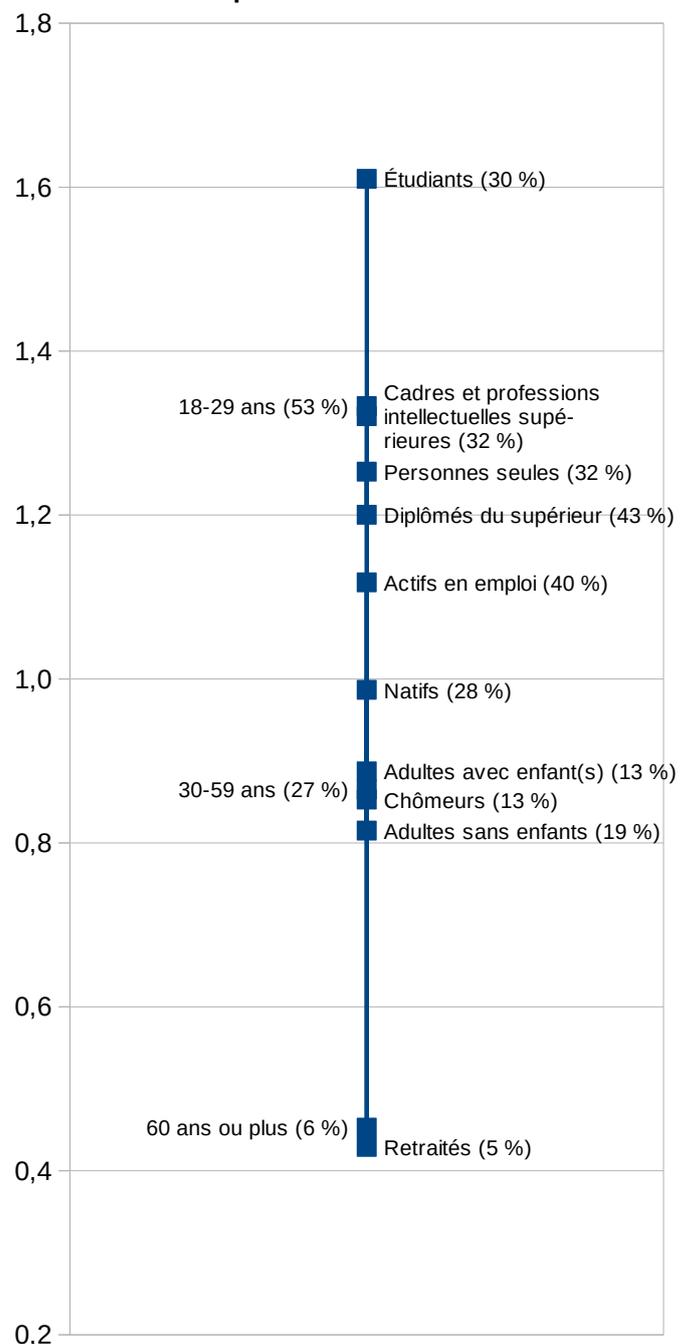
La moitié des partants restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 41 000 personnes qui quittent le département de la Haute-Garonne en 2016, seules 44 % restent en Occitanie, soit l'un des taux les plus bas de la région.

La moitié des sortants sont âgés de 18 à 29 ans. Les actifs en emploi représentent 46 % des sortants. Parmi eux, trois sur dix sont cadres, soit 1,3 fois ce qui est observé parmi les actifs en emploi sortants de l'ensemble des départements de la région.

Lecture du graphique : la part des retraités parmi les arrivants en Haute-Garonne est inférieure de 60 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport égal à 0,4). Les retraités représentent 5 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans la Haute-Garonne.
Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger
Source : Insee, recensement de la population 2017

Profils comparés des nouveaux arrivants en Haute-Garonne et dans l'ensemble des départements d'Occitanie



De plus, 33 100 Haut-Garonnais changent d'EPCI de résidence

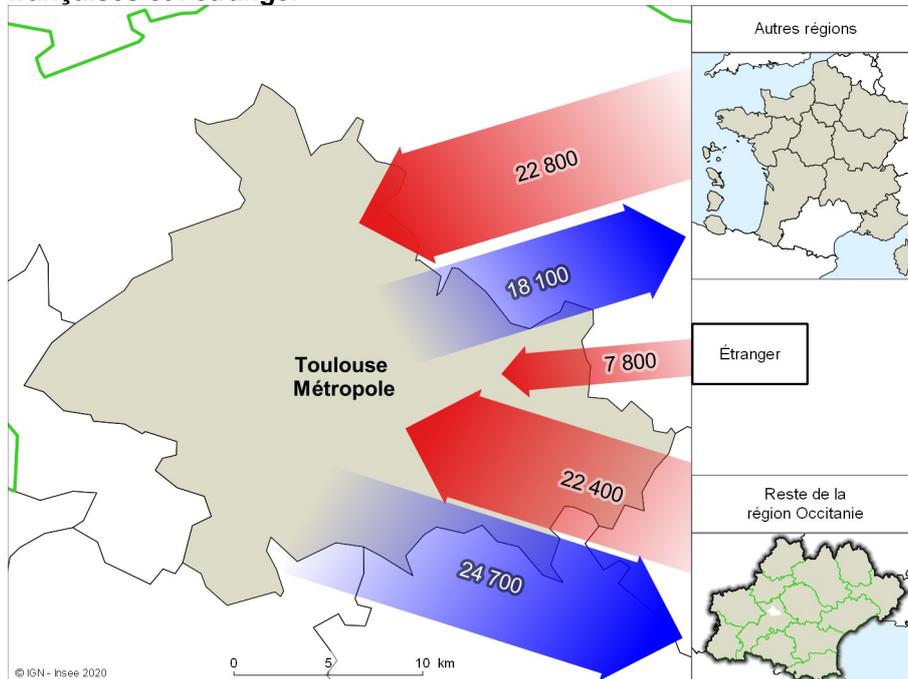
Les mobilités résidentielles au sein de la Haute-Garonne sont également importantes. En 2016, 33 100 habitants déménagent dans le département en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente le quart de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées en Haute-Garonne, départs de Haute-Garonne ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI).

Le département de la Haute-Garonne comprend neuf territoires de projet (hors parc naturel régional) : Toulouse Métropole, la communauté d'agglomération (CA) Le Muretain Agglo et la CA du Sicoval, le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Tolosan, le PETR du Pays Lauragais, le PETR du Sud Toulousain, le PETR Comminges Pyrénées, le PETR Pays Portes de Gascogne et le PETR du Pays de Cocagne. Les principaux échanges internes au département se font entre Toulouse Métropole et l'ensemble des territoires de projet voisins, notamment le PETR du Pays Tolosan, la CA du Sicoval et la CA Le Muretain Agglo, avec un solde négatif pour la métropole.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département de la Haute-Garonne

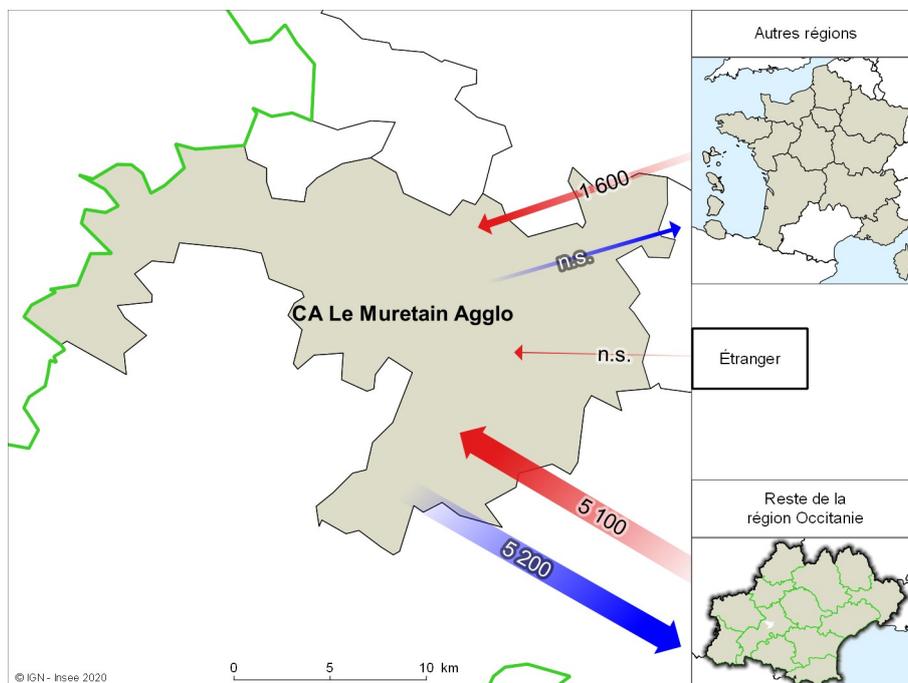
Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

Figure 1 – Flux résidentiels entre Toulouse Métropole, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



Source : Insee, recensement de la population 2017

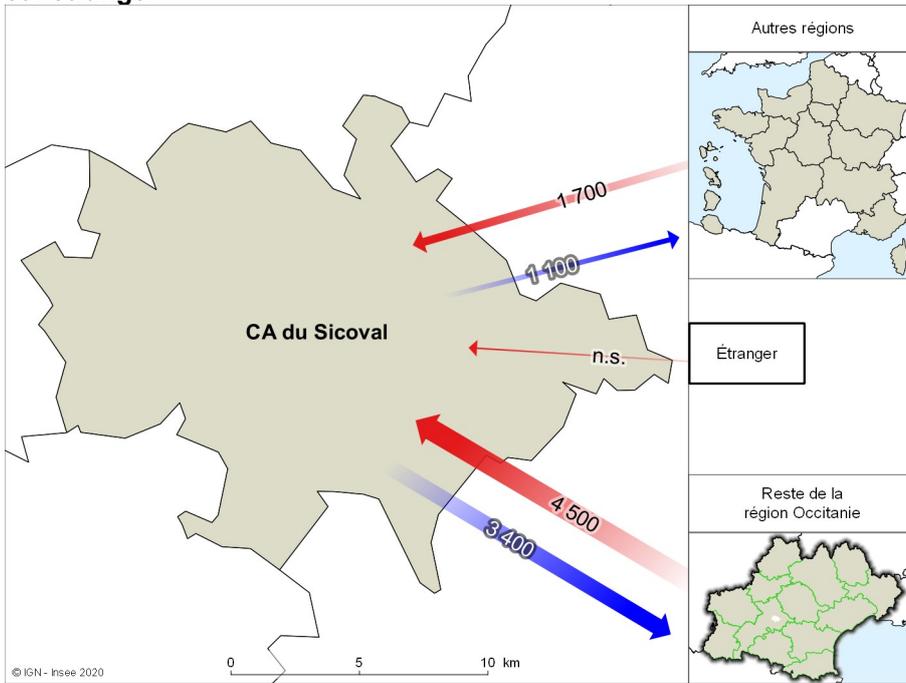
Figure 2 – Flux résidentiels entre la CA Le Muretain Agglo, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



n.s. : flux < 1000

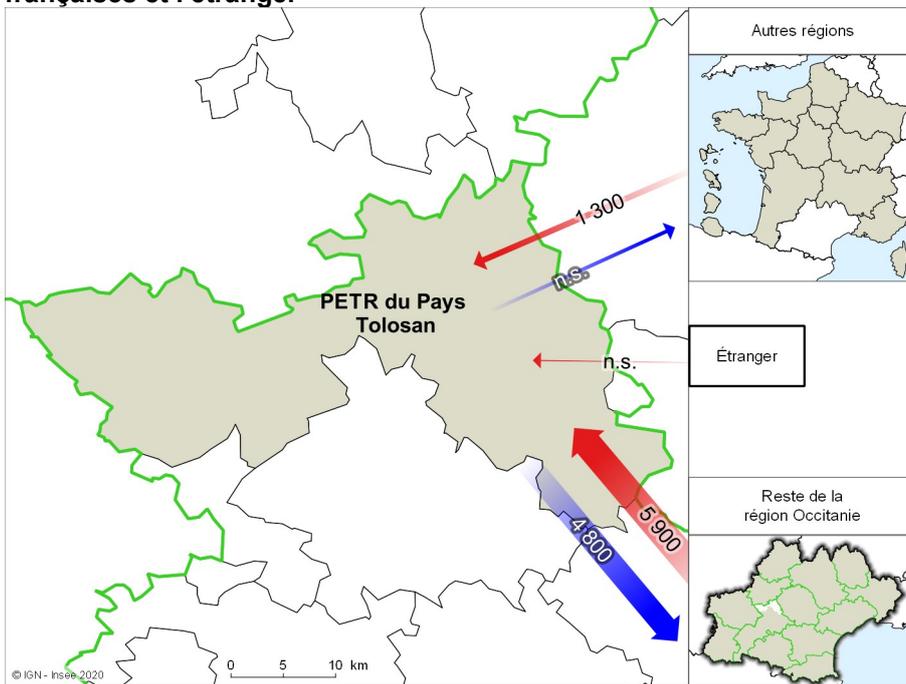
Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 3 – Flux résidentiels entre la CA du Sicoval, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



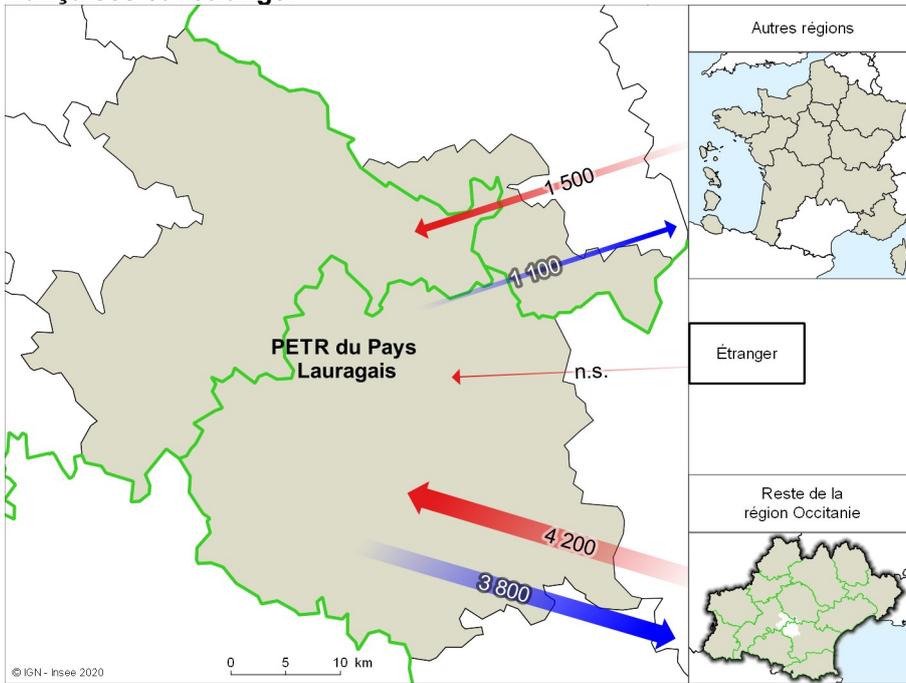
n.s. : flux < 1000
 Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 4 – Flux résidentiels entre le PETR du Pays Toloisan, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



n.s. : flux < 1000
 Source : Insee, recensement de la population 2017

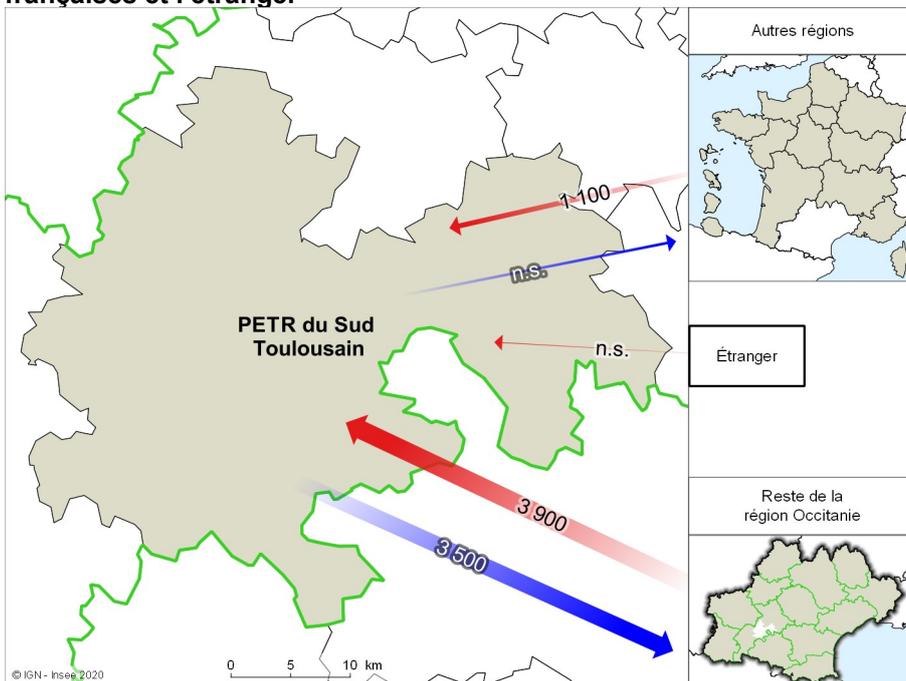
Figure 5 – Flux résidentiels entre le PETR du Pays Lauragais, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

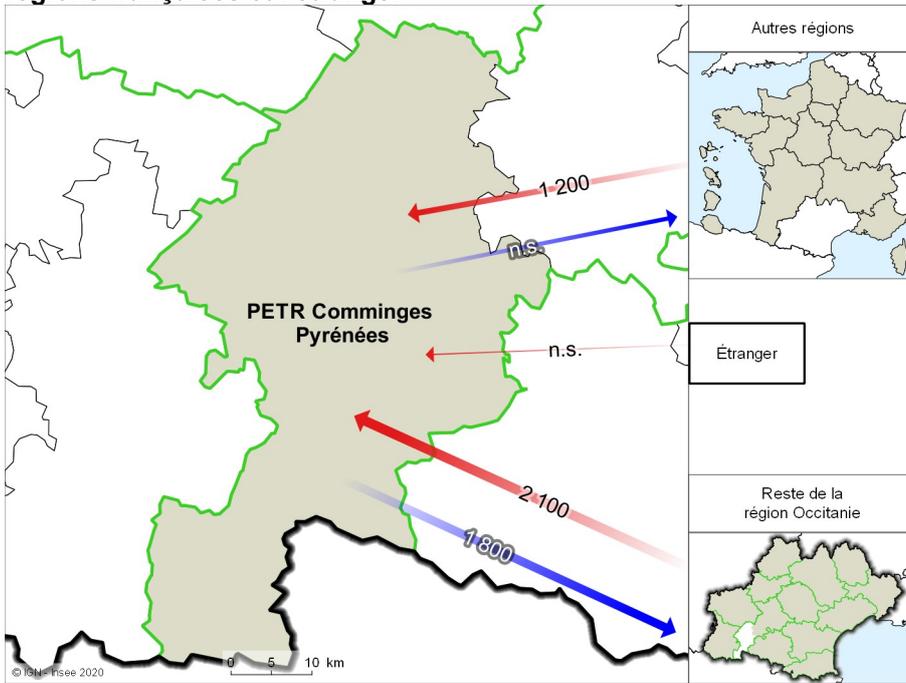
Figure 6 – Flux résidentiels entre le PETR du Sud Toulousain, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 7 – Flux résidentiels entre le PETR Comminges Pyrénées, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



n.s. : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017